



16^e congrès de l'Union confédérale des cadres
Projet de texte d'orientations générales 2^e partie
« TOG 2 »

Missions générales et modes d'action de la CFDT Cadres

INTRODUCTION ET PERSPECTIVES

Le congrès extraordinaire de la CFDT Cadres réuni le 20 septembre 2021 a adopté une évolution des statuts de l'Union.

En particulier, les moyens de son action ont été reformulés (article 5), cet article mentionnant les buts de l'Union (inscrits dans les statuts de la Confédération) et les principes de collaboration avec les Fédérations, les Unions régionales et la Confédération (inchangés).

Statuts de l'Union confédérale des ingénieurs et cadres CFDT

Article 5.

L'Union a pour but d'assurer :

- *La coordination d'ensemble et la représentation des intérêts spécifiques des ingénieurs et cadres tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Confédération,*
- *La recherche d'une politique d'action adaptée à cette catégorie.*



Elle exerce son action en liaison avec :

- *Les fédérations et leurs groupements fédéraux de cadres,*
- *Les unions régionales interprofessionnelles et leurs commissions interprofessionnelles cadres,*
- *Le Bureau national confédéral et le Secrétariat confédéral.*

Elle se donne les moyens permettant notamment :

- *L'information des ingénieurs et cadres,*
- *La prise en compte, dans la politique revendicative, des réalités professionnelles des cadres dans une logique interprofessionnelle*
- *La communication au grand public des positions CFDT sur cette catégorie*
- *Une veille sur les évolutions du monde du travail et de la Société en lien avec la Confédération*
- *L'étude des positions à prendre à l'égard des problèmes concernant spécifiquement les ingénieurs et cadres et des incidences sur ceux-ci des problèmes généraux,*
- *L'appui à la négociation collective de branche ou d'entreprise,*
- *L'appui au développement cadres des organisations fédératives CFDT (FD, URI)*
- *Le développement de formations syndicales et professionnelles à destination des adhérents cadres, et des responsables de l'organisation, dans le cadre des dispositions et des modalités de fonctionnement définies par la Confédération*

Elle développe des services, individuels et collectifs, pour les ingénieurs et cadres adhérant à la CFDT.

9 missions sont donc ici recensées et résumées comme suit :

- Mission 1 : l'information des cadres
- **Mission 2 : le revendicatif cadres, intégré dans le revendicatif général**
- **Mission 3 : la communication externe**
- **Mission 4 : la veille sur la société et le monde du travail**
- Mission 5 : l'étude des positions à prendre
- Mission 6 : l'appui à la négociation
- **Mission 7 : l'appui à la syndicalisation des cadres**
- **Mission 8 : la formation syndicale et professionnelle**
- Mission 9 : le développement de services

Les missions 2, 3, 4 sont nouvelles et les missions 7 et 8 sont reformulées et amplifiées.

On pourrait aussi identifier une mission transverse liée à son statut d'Union et qui revêt de plus en plus d'importance au sein de la Confédération :



- Mission 10 : collaboration interne (fédéralisme opérationnel)

Sur ces bases nouvelles, il nous semblerait intéressant de pouvoir dégager un cadre général d'actions (le « répertoire d'actions » de la CFDT Cadres) traduisant ces missions tant en direction des cadres qu'en direction des organisations (Fédérations et Unions régionales).

Dans un premier temps, le Congrès ordinaire pourrait adopter les axes de travail décrits ci-après, dans la suite de la résolution de Saint-Malo (chapitres 3 et 4) :

- D'une part, en direction des cadres (partie 1 du document)
- D'autre part, en direction des Fédérations et des Unions régionales (partie 2)

Ce travail s'appuie sur les bases posées en 2017 dans la résolution générale du 15ème congrès, sur les réalisations et pratiques de la mandature et sur les échanges avec les membres du Bureau national lors de l'évaluation de la mise en œuvre de cette partie de la résolution générale 2017.

Ces axes de travail ont été finalisés par le Bureau national de décembre pour débat et approbation au congrès ordinaire des 12 et 13 janvier 2022.

Dans un deuxième temps, un travail d'approfondissement serait entrepris au cours de l'année 2022 sur la trame des 9+1 Missions identifiées dans les statuts pour une remise en forme de ces « lignes directrices » d'actions.

Ce travail se conclurait au Comité national de décembre 2022 par une approbation permettant de disposer d'un cadre d'actions partagé et robuste pour les années suivantes. Il alignerait ou ajusterait, et validerait les axes précédemment adoptés en congrès.

Le présent texte (projet de « TOG 2 ») s'organise en deux chapitres :

- 1) Une CFDT au rendez-vous des cadres dans leurs diversités
- 2) Une CFDT Cadres au cœur du fédéralisme opérationnel



Table des matières

Chapitre 1 : Une CFDT au rendez-vous des cadres dans leurs diversités	5
1.1. Agir en appui de la syndicalisation des Cadres.....	5
1.1.1. Se rapprocher	5
1.1.2. Rechercher des synergies externes pour des actions orientées vers des publics cibles :...	6
1.1.3. Contribuer au développement syndical :	6
1.1.4. Communiquer :	7
1.2. Accueillir et fidéliser les adhérents cadres.....	7
1.2.1. Identifier et agir	7
1.2.2. Proposer des services :.....	8
1.2.3. Mieux connaître pour proposer :	8
1.2.4. Revendiquer	9
1.2.5. Soutenir l'engagement des cadres.....	9
Chapitre 2 : Une CFDT au cœur de notre fédéralisme opérationnel	10
2.1. Accompagner les politiques cadres des organisations.....	10
2.2. Soutenir les réseaux cadres fédéraux et régionaux :	10
2.3. Renforcer les liens :	11
2.4. Communiquer	12
2.5. Coconstruire.....	12
2.6. S'impliquer et se coordonner.....	12
2.7. Développer et partager notre expertise	12



Chapitre 1 : Une CFDT au rendez-vous des cadres dans leurs diversités

La vie professionnelle d'un cadre, du privé ou du public, est rythmée par des moments, des temps et des mouvements : formation, évolution ou changement de secteurs, d'entreprise ou administration, géographique, responsabilité et fonction, militantisme, départ à la retraite ...

Les situations individuelles des cadres actuels et futurs, sont en constante évolution avec une accélération des changements voire des mutations. Il y a une plus forte nécessité de trouver des équilibres et des conciliations entre identité personnelle et identité professionnelle, conciliations entre isolement et collectif, conciliations entre les temps personnels, familiaux (parentaux ou aidants), professionnels, syndicaux et militants.

Cadre dans une TPE ou une entreprise internationale, cadre de proximité ou cadre dirigeant, du secteur privé ou de la fonction publique, la CFDT Cadres pour être crédible dans ses propositions revendicatives et ses actions pour chacune et chacun doit tenir compte de la diversité des temps des cadres et de la diversité de leurs situations. Cela impose de l'écoute des cadres en direct (par différents canaux, qu'ils soient ceux de la CFDT Cadres, des URI et FD ou de la Confédération) et en veille des analyses que la société produit.

C'est à cette condition que la CFDT Cadres sera en proximité avec les réalités diverses des Cadres et des évolutions. Elle sera au côté des salariés cadres, des sympathisants CFDT et des adhérents, tout au long de leurs temps professionnels, d'adhérents et militants, par une offre de service, d'accompagnement, d'information, proposition de syndicalisation, de parcours militant, de soutien aux équipes et collectifs syndicaux.

Dans cette dynamique (veille, analyse, propositions) la CFDT Cadres entend pouvoir aller jusqu'à l'expérimentation sur la base de sa capacité de production (ou de co-production). Toute perspective de pérennisation nécessitant l'engagement des FD et URI tant sur les finalités que sur les moyens fera l'objet d'une décision en Bureau national.

1.1. Agir en appui de la syndicalisation des Cadres

1.1.1. Se rapprocher

Amplifier la présence CFDT sur le terrain des cadres en appui des fédérations et URI en proximité avec les territoires et les secteurs pour redynamiser l'image du syndicalisme et valoriser notre offre syndicale CFDT, nos outils et nos propositions.



- Systématiser la rencontre avec le public cadre lors d'opération de proximité : salon professionnel, colloque, after-work, opérations « réponses à emporter » ou autres propositions, en propre ou avec d'autres
- Accentuer l'usage des « Personnes suivies » dans nos systèmes d'Information pour les Cadres sympathisants de la CFDT et renforcer les liens de proximité pour ensuite leur proposer l'adhésion et ce en synergie entre syndicats, fédérations, URI et CFDT Cadres.
- Poursuivre l'opération « coup de pouce JD » (mobilisation des URI et des mentors)
- Développer une présence plus active dans les écoles et lieux de formation professionnelle des cadres avec des actions ciblées pour présenter notre syndicalisme
- Créer

1.1.2. Rechercher des synergies externes pour des actions orientées vers des publics cibles :

(Principe de recherche de synergie externe avec des tiers acteurs et nécessité d'implication des FD et URI dans ces partenariats) (au sein du PPV ou en dehors) (développer ainsi notre audience)

- Dans un premier temps, déployer des coopérations plus fortes avec des organisations de jeunesse, étudiantes ou professionnelles afin de mieux se connaître et de se faire connaître, identifier des attentes communes et dégager des synergies à l'exemple de l'opération « coups de pouce ». Y associer les structures fédératives
- Mieux valoriser en interne les engagements externes de la CFDT Cadres (via les membres du Secrétariat national)

1.1.3. Contribuer au développement syndical :

Poursuivre à leur demande et avec les Fédérations, les URI, et leurs syndicats les actions d'analyse, d'accompagnement stratégique et opérationnel pour la syndicalisation des cadres :

- Aide à la méthodologie de projet « plan de développement » ciblé Cadres.
- Offre de service de formation de syndicalisation « Imagin'Cadres » ou d'accompagnements aux fonctions « référents cadres ».
- Lors des élections des CSE et Fonctions Publiques, voire des élections TPE, pour apporter une aide de façon concertée en matière de :
 - Analyse des précédents résultats électoraux (avec appui d'une expertise statistique),
 - Elaboration de plans d'actions, de campagnes électorales : actions revendicatives. communication ciblées cadres, élaboration ou diffusion d'enquêtes.
 - Formation « Préparer et gagner les élections » orientée au collège Cadres.



- La CFDT Cadres s'investira, à la demande des structures fédératives ou de la Confédération, dans la construction d'actions spécifiques de développement vers des publics cadres à forte identité professionnelle transverse ou sectorielle
- Implication dans les actions confédérées de type « réponses à la carte », «ARC », « adhésion en ligne »... en valorisant les spécificités Cadres et en analysant les besoins et usages
- *Développer nos relations avec les Unions des Territoires d'Outre-Mer afin de mieux nous faire connaître et de développer des actions pour les salariés Cadres de ces territoires. Des conventions de coopérations pourront être déclinés avec les Unions CFDT ultra-marines en lien avec les fédérations déjà présentes sur ces territoires.*

1.1.4. Communiquer :

Les échanges avec les équipes syndicales rencontrées dans les congrès ou dans les actions de formation font apparaître un besoin d'une meilleure diffusion de la production CFDT Cadres.

Tout en poursuivant la production, la diversification et la diffusion d'outils de communication (guides, plaquettes, cartes, newsletters, vidéos, animations...), sur des thématiques revendicatives spécifiques par exemple, ceci nécessite d'accroître les canaux de diffusion.

- Assurer une plus grande diffusion de proximité auprès des adhérents, et en direction des Syndicats et des Sections Syndicales, via les Fédérations et Unions Régionales Interprofessionnelles et avec le concours de la confédération
- Mieux identifier nos productions, les répertorier et les rendre accessible à un plus grand nombre d'adhérents
- Faire un état de nos différents systèmes d'abonnements et rendre compte régulièrement du flux produit
- Identifier les espaces médiatiques à investir (colloques, congrès, foires, etc.)

1.2. Accueillir et fidéliser les adhérents cadres

1.2.1. Identifier et agir

Mieux identifier les cadres dans notre système GASEL permet aux adhérents d'être connus et reconnus comme Adhérents Cadres. En retour, cela permet de déployer une communication utile.

- Participer au renforcement de la qualité des informations professionnelles des cadres dans GASEL permettra de mieux connaître nos adhérents.
- Lors d'une nouvelle adhésion ou du passage au statut de Cadres, la CFDT cadres prendra contact afin de se présenter et de valoriser nos actions et nos services, et ce en complémentarité avec l'accueil que se doit de faire chaque syndicat. La revue Cadres sera adressée en format papier pendant les 2 premières années de l'adhésion

7



- Nos actions, nos revendications, nos propositions, nos études devront être encore plus diffusées, valorisées auprès des Fédérations et URI, et par elles (et la confédération) auprès des syndicats, des équipes syndicales et des adhérents.
- Une communication spécifique régulière sera poursuivie via les newsletters pour valoriser des actions type webinaires ou actions revendicatives spécifiques cadres. Cela s'inscrira dans le plan de communication d'ensemble de la CFDT Cadres en multimodalités.
- Nous serons en appui de Fédérations et URI (et de leurs syndicats) pour des actions de communications spécifiques Cadres.

1.2.2. Proposer des services :

Des offres de services seront poursuivies, étudiées ou déployées vers les adhérents (voire les sympathisants) et les structures CFDT

- Examiner la possibilité de proposer un soutien et conseil juridique individuel, en lien avec les réseaux existants (contrat de travail, prévoyance cadres...)
- Examiner la possibilité de proposer des d'accompagnements individuels auprès des Cadres (conflits, dilemmes, burn-out ...)
- Poursuivre le déploiement du mentorat Jeunes diplômés et en faire un retour d'expérience
- Formations syndicales et professionnelles via le CREFAC ; mise à disposition de modules sur la plateforme LMS
- Actions thématiques et spécifiques pour les Cadres sur des thèmes comme la Protection Sociale, Complémentaire Santé ou Prévoyance, Assurance Chômage et ce en lien avec les Fédérations, URI et nos partenaires experts. A cette fin des partenariats seront redynamisés pour une meilleure synergie entre les différents acteurs.

1.2.3. Mieux connaître pour proposer :

Accroître notre connaissance des nouvelles formes de travail Cadres, des évolutions et mutations pour l'ensemble des Cadres, Jeunes ou seniors, Indépendants, salariés du Privé ou du Public.

- Renforcer nos liens et notre analyse vis-à-vis des cadres en TPE, du secteur Economie. Sociale et Solidaire ou de nouvelles formes émergentes de l'activité économique.
- Présence sur le terrain avec les Unions Régionales (union territoriale TPE) et Fédérations pour ces populations ciblées.



- Poursuivre nos démarches d'enquête type KANTAR et amplifier leur analyse et diffusion à l'ensemble des structures CFDT ; enrichir nos travaux avec le soutien de chercheurs.
- Actions ciblées via des webinaires sur ce publics éloignés de notre syndicalisme traditionnel.
- Travailler sur la vision du syndicalisme et celle des autres pratiques syndicales en présence.
- Développer des thématiques d'enquêtes directes auprès des adhérents cadres ainsi que des outils de terrain du type « enquête flash confédérale ».

1.2.4. Revendiquer

La CFDT Cadres n'est pas, en tant que structure politique de la CFDT, actrice dans les négociations. Cependant :

- Nous actualiserons régulièrement notre expertise revendicative sur nos domaines de référence et en explorerons de nouveaux.
- Nous serons force de propositions pour des revendications spécifiques cadres articulées avec les revendications inter-catégorielles.
- Nous accompagnerons les acteurs CFDT du Dialogue Social lors de négociations et resteront disponible pour co-construire les plateformes revendicatives CFDT.

1.2.5. Soutenir l'engagement des cadres

- La CFDT Cadres participera, en lien avec les fédérations, à la reconnaissance du droit à l'investissement syndical des cadres. Des travaux spécifiques sur le parcours militant cadres seront menés pouvant déboucher sur des accompagnements individuels.
- La CFDT Cadres agira avec d'autres, pour faire connaître *CléA Management*, le reconnaître et le rendre accessible (actions de formation).



Chapitre 2 : Une CFDT Cadres au cœur de notre fédéralisme opérationnel

La CFDT Cadres en tant qu'Union des Ingénieurs et Cadres CFDT, a une place spécifique au sein de notre syndicalisme CFDT. Notre spécificité d'union des Fédérations et des URI nous place en lien avec l'ensemble des organisations CFDT sur les territoires et les secteurs professionnels ; nous portons une part de la responsabilité et des atouts pour améliorer notre fédéralisme opérationnel.

Notre spécificité Cadres nous place aussi au cœur de l'ensemble de la vie économique, des entreprises et des administrations et ce en ayant un public cible. La désignation de responsables de la politique en direction des cadres tant au niveau de la Confédération que des Fédérations et Unions régionales est le signe d'un plus grand engagement dans la mandature qui vient. De même la structuration de plusieurs réseaux de référents cadres au sein des Fédérations comme des Unions régionales.

La CFDT Cadres est présente dans UNI Cadres, un syndicat mondial, et dans Eurocadres, un partenaire social européen. L'action des syndicats européens et mondiaux s'intègre parfaitement dans les actions de la CFDT Cadres, avec des thématiques qui se chevauchent grandement. Sur le champ de notre implication européenne et internationale il conviendra de mieux intégrer notre action dans nos relations avec les FD / URI / confédération

2.1. Accompagner les politiques cadres des organisations

Soutenir les URI et les fédérations dans l'élaboration des leurs enjeux et politiques envers les Cadres et leurs déclinaisons en Plan de Travail.

- Des conventions pourront s'établir pour mieux identifier les démarches et les projets et les objectifs ; elles feront l'objet d'un suivi et d'un bilan en Bureau national
- L'implication des membres du Bureau National participera à cette dynamique entre structures et favorisera la mesure des impacts des différentes actions

2.2. Soutenir les réseaux cadres fédéraux et régionaux :

La mise en œuvre de groupes fédéraux et des commissions interprofessionnelles Cadres composés de « référents cadre » devra se poursuivre dans les fédérations et URI

- La CFDT Cadre sera en appui pour la structuration de ces groupes et disponible pour être présent selon les sollicitations.
- Le déploiement de référents Cadres dans les différentes structures de collectifs CFDT (SSE, Collectifs nationaux, Syndicats ...) devra être renforcé et accompagné par l'ensemble des Fédérations et URI. La CFDT Cadres sera présente pour accompagner ses démarches. La



formation Référents Cadres devra s'amplifier sur les territoires. Elle pourra être déclinée selon des publics (Responsabilités Politiques dans nos structures ou acteurs opérationnels de terrain).

- Pouvoir identifier une responsabilité « référent cadres » dans GASEL et permettre de croiser les réseaux FD et URI.
- Permettre dans GASEL (ou autre : espace adhérent ?) à tout adhérent cadre d'identifier « son » responsable ou le référent cadres de proximité.
- Envisager les opportunités de l'espace adhérent.
- Organiser une rencontre nationale des référents cadres FD et URI afin de soutenir l'engagement et d'écouter les besoins.

2.3. Renforcer les liens :

- Mieux faire connaître les fonctions et missions des membres du Bureau National Cadres et valoriser leur implication au sein de la CFDT Cadres : Une formation type « Référents Cadres » adaptée sera proposée aux membres du Bureau National en début de mandature ou lors de changement en cours de mandature
- S'appuyer sur les domaines d'expertise des membres du Bureau national
- Renforcer la présence de la CFDT Cadres lors des Congrès des Fédérations, URI, Confédération ; Recenser les lieux d'interventions et analyser les opportunités lors d'événementiels ou temps forts et ce en lien avec les fédérations et les URI. La valorisation de ces actions sera effectuée en interne CFDT.
- La CFDT Cadres proposera avec les FD des rencontres thématiques pour les DSC et les négociateurs de branche (R&D, prévoyance cadres, ANI cadres 2020, ...)
- Croiser (avec les Fédérations) les engagements syndicaux internationaux
- Poursuivre la construction de synergies entre l'UFFA et l'UCC
- Organiser une fois par an une rencontre dédiée « syndicalisation- services-fidélisation » avec les responsables développement et les référents Cadres des URI et Fédération, en lien avec le réseau confédéral
- Se saisir de la désignation au niveau de la confédération d'un responsable de la politique confédérale en direction des cadres ; travailler à faire évoluer la convention spéciale UCC Confédération et valoriser auprès du Bureau ou Comité National le bilan annuel d'activités de la CFDT Cadres.
- Faire connaître davantage les actions d'accompagnement du Secrétariat National auprès des membres du Bureau National ainsi que des Fédérations et URI
- Permettre et rechercher l'implication des membres du BN et des personnes ressources dans des Groupe de Travail CFDT Cadres



2.4. Communiquer

- Poursuivre et renforcer la couverture médiatique de l'activité de la CFDT Cadres dans les médias confédéraux
- Appuyer le déploiement de la communication « cadres » par les FD et URI et partager davantage les outils produits par les unes et les autres
- Poursuivre le travail de déclinaison des priorités confédérales et proposer un calendrier semestriel des sujets pouvant s'insérer dans la presse confédérale
- Renforcer notre dynamique de diversification des outils de communication
- Mise à disposition d'outils de visibilité « cadre » (drapeaux, Kakemono, ballon gonflable, etc.)
- Développer une offre de service de personnalisation des supports
- Etudier l'externalisation de la gestion des stocks

2.5. Coconstruire

Poursuivre les démarches de conventions entre la CFDT Cadres (et ses « outils » : Revue, OdC, Crefac) et les Fédérations et URI dans une démarche d'engagements réciproques, sur des projets d'actions ciblées cadres, de formation, de veille, d'analyse, de propositions

- Agir au cas par cas selon les sollicitations confédérales, de Fédération et d'URI sur du revendicatif, des politiques ou campagnes ciblées.

2.6. S'impliquer et se coordonner

La CFDT Cadres sera présente dans les différents groupes de travail, réseaux confédéraux selon les priorités d'actions en direction des Cadres

- Une synthèse des lieux et des participations sera produite au Bureau National. Elle permettra de préciser les attentes de chacun, la répartition des moyens, les actions à mettre en œuvre et les évolutions prévisibles.

2.7. Développer et partager notre expertise

- Poursuivre l'ancrage dans le syndicalisme européen et rechercher des thématiques partenariales (en bilatéral ou plus largement)
- Développer et poursuivre nos offres d'accompagnement et de formations via l'outil qu'est le CREFAC, à destination des exécutifs d'organisations, de collectifs syndicaux et ce en lien avec le secteur DOF Confédéral.
- Dynamiser notre présence décentralisée avec l'appui des membres du Bureau national.



- Enrichir nos offres de services, d'accompagnements et de formations en tenant compte des évolutions des réalités professionnelles, des contraintes émergentes
- Renforcer notre participation à l'OdC et accompagner les transformations dont les travaux enrichiront nos revendications et analyses
- Articuler avec la Confédération, les Fédérations et Unions le travail de veille (emploi, travail, etc.)
- Intégrer dans les analyses et propositions CFDT Cadres les enseignements tirés de l'OdC, de la Revue, des sessions CREFAC

